Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

GESTION PARC AUTO

SAS au capital de 1000 €
Siège social
CHEMIN DE MASSINGY
AVENUE DU PRESIDENT COTY,
21400 Châtillon-sur-Seine
881 198 329 RCS de Dijon

L'AGE du 05/01/2021 a nommé en qualité de président M. RODRIGUEZ Claude, demeurant 35 Rue Paul Vaillant, 92240 Malakoff en remplacement de GREEN GLOBAL VENTURE PTE, à compter du 05/01/2021.Modification au RCS de Dijon

AL211229699

TRANSFERT DE SIÈGE

CABINET PARAMEDICAL DE LA MIRANDE

Société civile de moyens
au capital de 128 euros
Siège social : 7 B Avenue Du Cromois
21800 QUETIGNY
539 690 073 RCS DIJON

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 février 2016, le siège social a été transféré à DIJON (21000) – 14M Rue Pierre de Coubertin, à compter du 4 février 2016. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de DIJON.

AL211226811

AD & FILS

SARL au capital de 1 000€
siège social
20 Chemin des Ronces
21190 MEURSAULT
849 890 264 RCS DIJON

D'une AGE du 01/09/2020, il résulte que le siège social a été transféré au 12 A rue de Lattre De Tassigny 21190 MEURSAULT, à compter du 01/09/2020. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de DIJON.

AL211229452

EMG BOURGOGNE

SARL au capital de 15 000 €
siège social
7, Rue du Moulin,
21700 NUITS SAINT GEORGES
841 197 262 RCS DIJON

AGE du 30/10/2020 : transfert du siège social au 4, Rue du Port, 21600 LONGVIC, à compter du 14/09/2020. Pour avis

AL211229593

MECANIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 10, rue du Moulin
21110 LONGECOURT EN PLAINE
transféré Ferme du Sauvigné D 976
21130 LES MAILLYS
878 534 452 RCS DIJON

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 15 janvier 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 10, rue du Moulin, 21110 LONGECOURT EN PLAINE au Ferme du Sauvigné D 976 - 21130 LES MAILLYS à compter du 15 janvier 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance

AL211229695

TRANSFERT DE SIÈGE

MIAGE

L'AGE du 18/01/2021 du GIE «MIAGE», constitué sans capital, dont le siège est 30 Avenue Gustave Eiffel - 21000 DIJON, 533 204 889 RCS DIJON, a décidé de transférer le siège au 22 Grande Rue - 70140 PESMES. Modification de l'article 4 des statuts.

AL211229697

GALI

S.A.R.L. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 3 rue Neuve
21120 CHAIGNAY
R.C.S : DIJON 528 813 116

A.G.E du 24 février 2021 : transfert du siège social de la société du 3 rue neuve à CHAIGNAY (Côte d'Or) au 38 rue Basse à CHAIGNAY (Côte d'Or) à compter du 1er mars 2021. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Dépôt légal au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon Pour avis, le représentant légal.

AL211229698

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42

PLACE DES ENTREPRENEURS

Société par actions simplifiée
au capital de 75 000 euros
Siège social
32 Rue Winocq Chocqueel
59200 TOURCOING
523 472 306 RCS LILLE METROPOLE

Aux termes d'une décision du 01/03/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 32 Rue Winocq Chocqueel à TOURCOING (59200), au 6 Rue des Ecugnières à PRECY SOUS THIL (21390), à compter du 01/03/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON. Président : Monsieur Jean-Philippe BOZEK, demeurant 19 Rue de la République à POUILLY EN AUXOIS (21320). Pour avis Le Président

AL211229700

MODIFICATION DE CAPITAL

CABINET PARAMEDICAL DE LA MIRANDE

Société civile de moyens
au capital de 55 euros
Siège social : 7 B Avenue Du Cromois
21800 QUETIGNY
539 690 073 RCS DIJON

Par un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 28 février 2013 à 11 heures : le capital a été augmenté en numéraire de 45 euros pour être ramené à 100 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de DIJON.

AL211226813

CABINET PARAMEDICAL DE LA MIRANDE

Société civile de moyens
au capital de 100 euros
Siège social : 7 B Avenue Du Cromois
21800 QUETIGNY
539 690 073 RCS DIJON

Par un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 1er octobre 2013 le capital a été augmenté en numéraire de 18 euros pour être ramené à 118 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de DIJON.

AL211226814

CABINET PARAMEDICAL DE LA MIRANDE

Société civile de moyens
au capital de 118 euros
Siège social : 7 B Avenue Du Cromois
21800 QUETIGNY
539 690 073 RCS DIJON

Par un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 1er octobre 2014 le capital a été augmenté en numéraire de 10 euros pour être ramené à 128 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de DIJON.

AL211226815

CABINET PARAMEDICAL DE LA MIRANDE

Société civile de moyens
au capital de 128 euros
Siège social : 14M Rue Pierre de Coubertin
21000 DIJON
539 690 073 RCS DIJON

Par un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 1er juillet 2016 : le capital a été réduit de 28 euros pour être ramené à 100 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de DIJON.

AL211226816

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION DES DOMAINES G. PRIEUR

Société civile d'Exploitation
au capital de 150 000 Euros
Siège social
21 rue Eugène Spuller - 21200 BEAUNE
778 253 781 R.C.S. DIJON

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 décembre 2020, il a été décidé d'augmenter le capital social de 8.850.000 euros, pour le porter ainsi à 9.000.000 euros, par création de 11.800 parts nouvelles et par compensation de créances. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis. La Gérance.

AL211229725

CABINET PARAMEDICAL DE LA MIRANDE

Société civile de moyens
au capital de 100 euros
Siège social : 7 B Avenue Du Cromois
21800 QUETIGNY
539 690 073 RCS DIJON

L'AGE du 28/02/2013 à 10 heures a :

- décidé de réduire le capital de 100 euros à 55 euros par annulation de parts;
- pris acte de la démission de Mme Estelle PERNOT, 14 rue de Colmar – 21000 DIJON, de son mandat de co-Gérante, et décidé de ne pas la remplacer.
- Modifié les art. 6 et 7 des statuts.

Mention au RCS de DIJON.

AL211229727

DOMAINE ALAIN GRAS

Société Civile d'Exploitation Viticole
Au capital de 1 000,00 euros
Siège Social : 7 rue Sous la Velle
21190 SAINT ROMAIN
RCS DIJON 880 688 767

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Gilles SERAPHIN, notaire à Beaune, en date du 29 avril 2020, le capital social a été augmenté d'une somme de 1 182 000 euros pour être porté de 1 000 euros à 1 183 000 euros, par apport en nature et par création de 59 100 parts sociales nouvelles. Pour avis - La Gérance

AL211229729

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

PAUPE-POUILLOT NOTAIRES ASSOCIÉS

ADJUDICATION

Aux enchères publiques

En vertu d'un jugement du TGI de TROYES en date du 23 février 2016,

Le 23 avril 2021 à 14h30

A la Chambre des Notaires

126 Rue du Général de Gaulle 10000 TROYES

Suite à l'annonce parue le 12 février 2021 il y a lieu d'apporter les modifications suivantes :

1°/ A ESBARRES (21) MAGNY-LES-AUBIGNY (21) et BRAZEY-EN-PLAINE (21) des parcelles de BOIS d'une superficie (modifiée) de 210ha 83a 16ca

Mise à prix : 1.000.000,00 EUR

2°/ A ESBARRES (21) des parcelles de TERRES d'une superficie (modifiée) de 14ha 21a 57ca

Mise à prix (modifiée) : 38.736,36 EUR

Cahier des charges consultable en l'Office notarial PAUPE – POUILLOT.

03.25.73.05.57 - ppp@notaires.f

AL211229734

MODIFICATION DE STATUTS

AVIS

GAEC DE LA SAINT JACQUES, au capital de 79 258,24 euros, siège social : 21130 CHAMPDOTRE, 408 275 121 RCS DIJON, AGO du 09/03/2021 : nomination de M. René SORDEL (28 Rue de la Gare, 21130 CHAMPDOTRE). Pour avis

AL211229637

SNC SERCAN

SNC au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 17, Avenue de la République
21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
753 931 591 RCS DIJON

Par AGE du 12/02/2021, la collectivité des associés a décidé, à compter du même jour, d'élargir l'objet social aux activités de : Achat-vente de produits de type snacking, à emporter, et de modifier l'art. 2 des statuts.

Mention au RCS de DIJON.

AL211229639

PARAXAS

SARL au capital de 6.000 euros
Siège social : Place de la Liberté
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
R.C.S. DIJON 825.062.128

Suivant un procès-verbal en date du 15 mars 2021, l'associé unique décide à compter du 6 avril 2021 de transférer le siège social à CHATILLON SUR SEINE (21400) 13 AVENUE Edouard Herriot et de modifier l'objet comme suit : l'exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché sis à CHATILLON SUR SEINE (21400), 13 avenue Edouard Herriot, à l'enseigne CARREFOUR CONTACT ou toute autre enseigne appartenant au groupe CARREFOUR à l'exclusion de toute autre.La société est gérée par Monsieur Olivier PARIS, demeurant 5 rue Marmont Viesse 21400 SAINTE COLOMBE SUR SEINE.Les articles 2 et 4 des statuts sont modifiés en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON

AL211229704

EARL BOIRIN LIONEL

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Société civile au capital de 164 992 €
8 rue de Congé 21 510 ETALANTE
RCS DIJON : 408 658 755

Par décisions en date du 1 mars 2021, l'associé unique a décidé : - d'augmenter le capital social d'une somme de 157 369.55 euros pour le porter de 7622.45 € à 164 922 €.

- de nommer Monsieur Romain BOIRIN en tant que co-gérant et nouvel associé et ce à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de DIJON. Pour avis, la gérance.

AL211229705

SCI LAC

SCI au capital de 426 200 euros
Siège social
15 Rue Dominique Guérin
21610 FONTAINE FRANCAISE
751676610 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 12/03/2021, l'acte unanime des associés a décidé de transférer le siège social du 15 Rue Dominique Guérin, 21610 FONTAINE FRANCAISE au 8 Rue d'Arcueil - 92120 MONTROUGE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, a nommé en qualité de cogérant Mme Laure TOURNEFIER demeurant 51 Rue Camille Pelletan – 92300 LEVALLOIS PERRET pour une durée indéterminée à compter de ce jour. Modification sera faite au GTC de Nanterre.

AL211229716

SCI LAC

SCI au capital de 426 200 euros
Siège social
15 Rue Dominique Guérin
21610 FONTAINE FRANCAISE
751676610 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 12/03/2021, l'acte unanime des associés a décidé de transférer le siège social du 15 Rue Dominique Guérin, 21610 FONTAINE FRANCAISE au 8 Rue d'Arcueil - 92120 MONTROUGE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, a nommé en qualité de cogérant Mme Laure TOURNEFIER demeurant 51 Rue Camille Pelletan – 92300 LEVALLOIS PERRET pour une durée indéterminée à compter de ce jour. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 751676610 RCS DIJON fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Nanterre.

La Société, constituée pour 99 années, a pour objet social L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers et un capital de 426 200 euros

AL211229717

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

POOL AFRICA

SARL au capital de 7 500 euros
Siège social
13 rue Paul Langevin, 21300 CHENOVE
448 852 038 RCS DIJON.

Aux termes d'une décision en date du 10/02/2021, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social en supprimant les activités relatives à l'étude, la fabrication, la production et la vente de spectacles audiovisuels et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis. La Gérance

AL211229721

EARL CONTESSE-DUBIEF

EARL CONTESSE-DUBIEF, au capital de 128 514,51 €, siège social : 21170 FRANXAULT, 353 577 109 RCS DIJON, AGE du 06/03/2021 : transformation en SCEA, changement dénomination en CONTESSE.

Pour avis

AL211229722

MINA

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 7 500 €
Siège social : 8 rue Charles Dullin
Centre Commercial Le Belvédère
21240 TALANT
Immat. RCS DIJON 442 048 492

Aux termes d'une délibération en date du 22/01/2021, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Agrément préalable de l'assemblée générale dans tous les cas.

Monsieur Christian BAUCHE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est présidée par Madame Nathalie BOUASGA demeurant 8B rue Prieur de la Côte d'Or 21000 DIJON

Pour avis, la Présidente.

AL211229724

ARTAUD & Associés

MARYODYCE

Le 22/03/21, l'associé unique de la Société civile immobilière MARYODYCE au capital de 1000 €, 807 440 763 RCS DIJON : 1/ a décidé de transférer à compter du même jour le siège de SAINT-SEINE-EN-BACHE (21130) 14 C rue d'Amont, à AUXONNE (21130) 12 rue du Bief Pérou, ZA Les Granges Hautes ; 2/ a pris acte de la démission à compter du même jour de Mme Maryline KNICHEL née BRISSAC de ses fonctions de gérante, et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Pour avis,

AL211229731

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'INFIRMIERES DOS SANTOS-POTTIER-MILLOT-DAVOINE

S.C.P. au capital de 31.272,48 €
Siège Social : Place du Docteur
Quignard-21350 VITTEAUX
R.C.S. DIJON 330 501 859

MODIFICATION

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18/01/2021, il a été décidé :

- de la démission de Madame Tatiana DAVOINE et de la perte de sa qualité d'associée cogérante au sein de la S.C.P. d'Infirmières susvisée à compter du 28/02/2021 ;
- de la nomination de Madame Nadia HAMDADOU en qualité d'associée cogérante à compter du 01/03/2021 demeurant 37A Rue de Larrey-21000 DIJON ;
- du changement de la raison sociale : SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'INFIRMIERES « DOS-SANTOS-POTTIER-MILLOT-HAMDADOU» à compter du 01/03/2021.

Modification des articles des statuts en conséquence. Un exemplaire de l'acte ci-dessus sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON et mention sera portée au R.C.S.

POUR AVIS

LA GERANCE

AL211229732

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ALLIANCE JURIDIQUE ET FISCALE
Nicolas MARTHOURET
Société d'Avocats
au barreau de Chalon sur Saône
77 Grande Rue Saint Cosme
71100 CHALON SUR SAONE

SARL LE LYON

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 36 Place Carnot
21200 BEAUNE
RCS DIJON 483 636 742

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Didier TILLEROT, demeurant 17 Chemin de Bierre - 21200 BOUZE LES BEAUNE, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Pour avis

La Gérance

AL211229688

SARL BO HAI

GÉRANCE

Aux termes d'une délibération en date du 26/02/2021, les associés de la SARL BO HAI, au capital de 10 000 € ayant son siège social 2 Bd Georges Clémenceau 21000 DIJON et immatriculée au RCS de DIJON n° 803 989 037, ont pris acte de la démission de M. Xin LI de ses fonctions de cogérant à compter du 28/02/2021 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance

AL211229720

NON DISSOLUTION

RECYCLAGE PIECES POTS METAUX

SARL au capital de 8 000€, ayant son siège social 16 rue d'Amont 21110 BESSEY LES CITEAUX, immat RCS DIJON 504 880 519 ; le 12/07/2019, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis

AL211229693

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (Département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :

ROUVRES-EN-PLAINE : 1 ha 18 a 20 ca - 'La vignotte': ZO- 14

Terre - Zone A du PLU - Libre après la récolte 2021.

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature, **par écrit au plus tard le 13/04/2021** Safer SAFER Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL211229730

FRATELLI RODI

SAS au capital de 4000€, ayant son siège social 3B, rue des Moulissards, 21240 TALANT, immat. 839 109 022 RCS DIJON : le 23/02/2021, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS

AL211229694

HJ RENOV 21

SARL au capital de 1000 €
Siège social
35 rue de la Mairie
21200 BOUZE LES BEAUNE
878 372 309 RCS DIJON.

Le 7/9/20, l'AGE statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société.

AL211229707

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

FORCE ET SERENITE

SARL au capital de 2 000 euros
Siège social
1 rue du Pasquier de la Croix
21540 ECHANNAY
844 494 088 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 02/03/2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance.

AL211229719

DISSOLUTION LIQUIDATION

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

LA RESIDENCE LE PRE AUX CLERCS

Société en nom collectif en liquidation au capital de 5 000 euros. Siège social et de liquidation : 13 place de la Libération 21000 DIJON. 827 739 053 RCS DIJON. L'Assemblée Générale réunie le 31/10/2020 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-Paul MADALENO, demeurant Chemin de Maizières - Abbaye de Maizières - 71350 SAINT LOUP GEANGES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur.

AL211229681

EARL CHRISTOPHE CALMELET

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Au capital de 151 530 euros
Siège social : 2 Place de la Mairie
21120 ECHEVANNES
330 403 296 RCS DIJON

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 9 mars 2021, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, Monsieur Christophe CALMELET demeurant 17 voie du Marché 21260 SELONGEY, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 2 Place de la Mairie 21120 ECHEVANNES, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, Le liquidateur.

AL211229687

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

Notaires

**SCP David Belou
Véronique Varlet
Guillaume Lorisson
Charles-Alban Prieur
Clémence Bailly
Notaires
1 place de l'Europe
Simone Veil 21000 Dijon
Bureau annexe
25 avenue de Sprenelingen
21110 Genlis**

ITEMS

**Société à responsabilité limitée
(à associé unique)
en cours de liquidation
au capital de 3 000 euros
Siège de la liquidation
5 Rue Legouz Gerland 21000 DIJON
850 961 186 R. C. S. DIJON**

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 15 mars 2021, l'associé unique a prononcé, à effet du même jour, la clôture de la liquidation de la société, dont la dissolution a été publiée dans ce journal (édition du 19/03/2021). Dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.

Mme Marjorie REMY

Liquidateu

AL211229713

WOKASIE DIJON

**SARL au capital de 8000 €
Siège social
CENTRE CIAL GEANT CASINO
21121 Fontaine-lès-Dijon
811 473 388 RCS de Dijon**

L'AGE du 30/11/2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur,

M. HU Yinfei, demeurant 346 rue Philippe de Commines, 45160 Olivet pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Radiation au RCS de Dijon.

AL211229715

SCI ARTHOPIMAVIC

**Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 152,45 Euros
Siège Social et de Liquidation
6 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE
378 947 469 RCS DIJON**

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 04 mars 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Véronique CANNET-CHARVOZ, demeurant 6 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AL211229718

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 03/02/2021 : forme : SARL, Dénomination: DES EPOUJETS, siège social : 5 Rue de l'Église 21540 GRENANT LES SOMBERNON, durée : 99 ans, capital : 10 000 €, objet social : réalisation de travaux agricoles, négoce de paille et fourrage et de sous-produits agricoles, location de matériels agricoles, négoce de bestiaux, production et la vente d'énergie photovoltaïque et plus généralement de toutes énergies renouvelables, gérance : M. Sylvain LECOUR (7 Rue de l'Église 21540 GRENANT LES SOMBERNON) et M. Mickaël LECOUR (2 Rue du Tilleul 21540 GRENANT LES SOMBERNON), dépôt légal RCS DIJON.

Pour avis

AL211229563

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 15/02/2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI VBJB

Siège social : 52 rue Verrerie - 21000 Dijon

Objet social : la propriété et la gestion de tous biens ou droits mobiliers ou immobiliers, la prise de participation dans toutes sociétés

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS

Capital social : 5.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Cession de parts : la cession de parts est libre entre associés ; elle est soumise à agrément des associés représentant les 3/4 du capital pour toute cession à des tiers étrangers non associés à la société

Gérance : Virginie BRABANT demeurant 60 rue Daubenton 21000 Dijon et Jérémy BRABANT demeurant 34 rue de la Charmette 21000 Dijon

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

La Gérance

AL211229660

**CABINET FIDACT - ARNAUD MASUE
Droit des sociétés - Droit fiscal
6 rue de la Trémouille
71100 CHALON SUR SAONE**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLIGNY LES BEAUNE du 18 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de moyens

Dénomination sociale : SCM FEBVRE DESCHAMPS

Siège social : 1 route de Beaune - 21200 BLIGNY LES BEAUNE

Objet social : La mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, et notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions, ou au logement de ses membres ou de son personnel

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Virginie DESCHAMPS et Monsieur Guillaume FEBVRE, demeurant 18 rue Louis Aragon - 21200 BLIGNY LES BEAUNE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

Pour avis

La Gérance

AL211229663

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé datant du 15/03/2021 il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI La Guitellerie

Capital : 20.000€

Siège social : 3 place des marronniers, 21600 Domois.

Objet : la détention, l'exploitation de biens immobiliers/

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre des Greffes du Tribunal de Commerce de Dijon.

Gérance : Clarisse de Suremain, demeurant 3 place des marronniers (21600 FENAY) a été nommée gérante pour une durée illimitée.

La SCI sera immatriculée aux Greffes du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis.

La Gérance.

AL211229684

**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 DIJON**

AVIS DE CONSTITUTION

**SAS AUXOIS MOTEURS SERVICES
En abrégé « A.M.S »
Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 5 rue des Petits Prés
21500 QUINCEROT**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 16 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SAS AUXOIS MOTEURS SERVICES

Siège : 5 rue des Petits Prés – 21500 QUINCEROT

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2.500 €

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'achat, la vente et la réparation de moteurs électriques industriels et de tous matériels neufs ou d'occasion s'y rapportant, La réparation de réducteurs, le bobinage, l'équilibrage industriels, La création, l'achat, la vente et la modification de toutes machines industrielles neuves ou d'occasion, Le transfert d'unités, le montage, le démontage et le remontage de lignes industrielles, L'achat, la vente et la récupération de tous métaux, Le nettoyage de tous locaux industriels et de particulier, La chaudronnerie et la serrurerie, Et plus généralement, la maintenance industrielle sur site.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Kévin SANCHEZ, demeurant 5 rue des Petits Prés – 21500 QUINCEROT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS : Le Président

AL211229689

POZ & STEEL

**POZ & STEEL
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 143, avenue Roland Carraz
21300 CHENOVE**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHENOVE du 15.03.2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : POZ & STEEL

Siège social : 143, avenue Roland Carraz, 21300 CHENOVE

Objet social : Métallerie, serrurerie, soudure.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 4 000 euros

Gérance : Monsieur JULIEN POZ, demeurant 56, rue des Tamaris 21600 LONGVIC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

Pour avis

La Gérance

AL211229690

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 04 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société par actions simplifiée à associé unique

- DENOMINATION : HYDROGENE DECARBONE DE DOLE - HYDECADO

- SIEGE : Champ Lain Rd 23 -21190 TAILLY

- DUREE : 99 ans

- CAPITAL : 5 000 euros

- OBJET : La Société a pour objet sur la Communauté de DOLE et le Département du JURA et plus largement dans un périmètre permettant le raccordement aux réseaux de transport d'énergies français et européen :Le développement, la construction, la réalisation et l'exploitation d'ouvrages de production d'hydrogène et de stations de rechargement en hydrogène de véhicules et tout autre mode de transport et distribution d'hydrogène ainsi que toutes activités annexes et connexes que nécessiterait son objet social.

- EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique. Toute autre cession d'actions entre associés ou à un tiers est soumise à l'agrément des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

- PRESIDENT : M. Christophe ROUGEOT demeurant Chemin de la petite Châtelaine – 21200 BEAUNE

La Société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON

POUR AVIS

AL211229691

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date du 11/02/2021, il a été constitué une SARL

Dénomination :

C.D

Siège social : 14 E Rue Pierre De Coubertin 21000 DIJON

Capital : 20000 €

Activités principales : gros œuvres, rénovation intérieure et extérieure

Durée : 99 ans

Gérance : M. TURK Fuat 10 Impasse Marius Perrin 71210 TORCY

Immatriculation au RCS de DIJON

AL211229696

MANCINI IMMOBILIER

AVIS DE CONSTITUTION

Le 17.03.2021, il a été constitué la société suivante :

Dénomination : MANCINI IMMOBILIER

Forme : Société civile immobilière

Siège social : LES MAILLYS (21130), Le Gros Charme

Objet : L'acquisition, la location et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis. À titre accessoire, la cession de tout ou partie des biens immobiliers dont elle est propriétaire et le remploi du prix de cession, tant en biens immobiliers ou qu'en parts sociales de sociétés à prépondérance immobilière.

Durée de la société : 99 ans

Capital social : 1 000 €

Gérant : Monsieur Valentin MANCINI, demeurant à LES MAILLYS (21130), Le Gros Charme, qui dispose de tous pouvoirs pour engager la société à l'égard des tiers.

Cession de parts et agrément : Toute transmission est soumise à la procédure d'agrément définie dans les statuts.

Immatriculation RCS DIJON.

AL211229701

GEDOM

**Société civile immobilière
au capital de 3 000 euros
Siège social : 6, avenue de l'Ouche
21000 DIJON**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 16.03.2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : GEDOM

Siège social : 6, avenue de l'Ouche 21000 DIJON

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits immobiliers ou immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Geoffrey GAILLY, demeurant 6 avenue de L'Ouche, 21000 DIJON,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant les deux tiers du capital social Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL211229706

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP à PERRIGNY LES DIJON en date du 19/02/2021, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : SCI FERNON INVEST

SIEGE SOCIAL : 2 Rue de Prielle, 21160 PERRIGNY LES DIJON

OBJET : L'acquisition, l'administration, la vente, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, L'investissement immobilier locatif familial

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 300.000,00 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 300.000,00 euros

GERANCE : M. Laurent FERNON demeurant 2 Rue Prielle, 21160 PERRIGNY LES DIJON CESSION DE PARTS : Libre entre associés, ne peuvent être cédées au profit d'autres personnes quel que soit leur degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL211229708

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LADOIX SERRIGNY (21550) du 11 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : BEAUNE GRAVURE Siège social : Cidex 51 Bis – 15 Avenue de Corton – 21550 LADOIX-SERRIGNY Objet social : Conception et fabrication de tous produits dans les domaines de la gravure, du marquage et du découpage laser sur tous supports, notamment le bois, le verre, l'acrylique, le cuir, le plastique, les textiles etc ; achat revente de tous produits se rapportant à l'activité ci-dessus ; création et commercialisation, y compris en e-commerce, d'objets décoratifs de toute sorte Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 2.000 euros constitué uniquement par apport en numéraire Gérance : Monsieur Kushal RAMHOTA demeurant 47 Rue des Chobins – 21200 BEAUNE Gérance : Monsieur Kushal RAMHOTA demeurant 47 Rue des Chobins – 21200 BEAUNE et Monsieur Hamdi SALMAN demeurant Cidex 51 Bis – 15 Avenue de Corton – 21550 LADOIX-SERRIGNY Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance.

AL211229709

Notaire

**OFFICE NOTARIAL SOBOLE-SYLVESTRE
1 H place des Ayers
et rue Henri Marc
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 février 2021 il a été constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « DAAC »

Forme : société civile

Objet : La propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie de construction, acquisition, échange, apport ou autrement ; l'aliénation des immeubles ou droits immobiliers par voie de vente, échange, apport ou autrement.

Siège : CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (21800), 2 rue des Eglantiers

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Gérants : Monsieur Cyril LAFOY demeurant à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, 2 rue des Eglantiers

Agrément des cessions : Toutes cessions de parts sociales, y compris celles qui interviennent entre associés, n'interviennent qu'avec l'agrément de LA MAJORITE DES DROITS DE VOTE donné par décision de nature ordinaire.

Registre du Commerce : La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour la gérance

AL211229711

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 19/03/2021, il a été constitué une SASU dénommée :

DIFUZBLOK

Siège social : 9 Place de Verdun 21460 TOUTRY **Capital :** 1000 € **Objet social :** - La fabrication, la fourniture, le développement et l'exploitation, la vente et le service de produits à vocations environnementaux par quelque moyen que ce soit.

- Achat et vente, importation et exportation de toutes marchandises alimentaires ou non alimentaires. Conseil, commercialisation et distribution de ces marchandises, et toute activité connexe. **Président :** M VAILLE Pierre demeurant 9 Place de Verdun 21460 TOUTRY élu pour une durée de 99 ans. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

AL211229728

LE CLOS HUBERT

**Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 rue Jean Jaurès,
21160 COUCHEY**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/03/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LE CLOS HUBERT

Siège social : 29 rue Jean Jaurès, 21160 COUCHEY

Objet social : Cette Société a pour objet l'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers acquis ou édifiés par la société, la conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat, la signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains, éventuellement et accessoirement, la revente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle, la conclusion de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Cogérants : M. Thierry BARÇON et Mme Marie CLEMANCEY, tous deux demeurant 29 rue Jean Jaurès à COUCHEY (21160)

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés et aux descendants du cédant. Agrément des associés représentant au moins les 2/3 des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL211229733

NIÈVRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Clôture pour insuffisance d'actif de SARL L'ELEGANCE CANINE - RCS NEVERS 822 005 294 - Autres services personnels n.c.a. - 22 rue de la Barre 58000 Nevers

AL581230118

Clôture pour extinction du passif de NUNES JOAQUIM - RCS NEVERS 332 593 250 - Autres activités récréatives et de loisirs - Le Mauvitu 58470 Saincaize Meaucé

AL581230119

➜ NOMINATION

AE2S CONSEIL

**SAS au capital de 4000 €
Siège social
3 chemin des Chandons, 58180 Marzy
848 946 836 RCS de Nevers**

L'AGO du 11/02/2021 a nommé en qualité de président Mme BRANCO Sylvie, demeurant 24 rue Georges Bizet, 95520 Osny en remplacement de Mme PILLOT Sophie, à compter du même jour.Modification au RCS de Nevers

AL581230110

GCE SAS

**SAS au capital de 504 000 €uros
Siège social
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
70 rue du Puits Charles
562 010 454 R.C.S. NEVERS**

Par décision de l'associé unique le 04/03/2021,il a été décidé de nommer en qualité de directeur général Mme Gina Marie MILLER demeurant Halterstrasse 16C 6318 WALCHWIL, SUISSE en remplacement M. Pascal TISSIER .

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NEVERS.

AL581230112

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
4 allée Pierre de Fermat
63172 AUBIERE CEDEX**

PHARMACIE CENTRALE

**SELARL au capital social de 50000 Euros
Siège social : 18 Rue de Paris
58240 SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER
520 095 522 RCS NEVERS**

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par décision du 1/3/2021, M. David SCHUSZLER, associé unique et Gérant de la société PHARMACIE CENTRALE, demeurant 31 Avenue du Pont - 63800 COURNON D'AUVERGNE,

a décidé de transférer le siège social au 7 Place Joseh Gardet - 63800 COURNON D'AUVERGNE à compter du 1/4/2021 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Pour avis.

AL581230075

GFA DU PONTEAU

**LE PONTEAU - RUE DES SOURCES
58320 POUGUES LES EAUX
RCS NEVERS 380 295 915**

Transfert de siège social

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 18 janvier 2021, les associés ont décidé de transférer le siège social qui était rue des Sources - le Ponteau - 58320 POUGUES LES EAUX à 8 rue des Morins - 58320 POUGUES LES EAUX à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la gérance

AL581230094

FIDUCIAL SOFIRAL

TOUT FER SERRURERIE

**SARL au capital de 4 000 €
10 Rue Saint-Louis
58600 FOURCHAMBAULT
791 654 239 RCS NEVERS**

Assemblée Générale Extraordinaire du 8/03/2021 : Transfert du siège social au 5 Place Mossé 58000 NEVERS à compter du 15/03/2021, et Modification en conséquence de l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL581230103

ALPHA EXPERTS

W. ALVES

Transfert de siège social

Dénomination : W. ALVES. Forme : SASU. Capital social : 1000 euros. Siège social : 39 Rue des Tilleuls, 58160 LA FERMETE. 850107046 RCS de Nevers. Aux termes d'une décision en date du 01/02/2021, l'associé unique a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social à 3 rue du Champ Magny, 58470 Magny Cours. Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL581230123

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

ALPHA EXPERTS

CPB INVEST

Société Civile Immobilière au capital de 1 000.00 € Siège social : 12 bis rue Achille Millien 58000 NEVERS 503 769 671 RCS NEVERS _ D'un procès-verbal d'AGE du 31/12/ 2020, il résulte que le capital social de la société a été modifié en le portant de 1 000 Euros à 2 000 Euros. Dépôt légal au RCS de NEVERS. Pour avis, le représentant légal.

AL581230106

➜ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce référence ALP00212965 parue dans Terres de Bourgogne, le 19/02/2021 concernant M Frédéric Huang, lire 29/01/2021 en lieu et place de 11/02/2020.

AL581230108

➜ MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL

**Société d'Avocats
TOURS (37) 130 rue du Rempart**

SUP'EMBOUTS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 48 000 euros
Siège social
11 avenue Pierre Bérégovoy
58000 NEVERS
478 129 612 RCS NEVERS**

Décisions unanimes des associés du 29 janvier 2021 : La société à responsabilité limitée a été transformée en société par actions simplifiée (SAS), à effet du 31 janvier 2021 minuit. Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées.

Les fonctions de gérant de Madame Véronique DEMEAUX ont pris fin, la direction et la représentation de la société étant désormais assurées par :

Madame Véronique DEMEAUX demeurant à NEVERS (58000) – 88 bis route de Lyon BP 304, Président

Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

Toutes transmissions d'actions, quelle que soit leur forme, sont soumises à au droit de préemption des autres associés.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.
Pour avis
AL581229997

SELFSTOCK.COM

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 18 rue Molière - 58000 NEVERS
830 283 529 RCS NEVERS

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 11 mars 2021, les mentions ci-après à publier :
Anciennes mentions
Gérant : M. Alain FOURNIER - 191 avenue de Reims - 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN
Date de clôture : 31 décembre
Nouvelles mentions
Gérant : M. Eric MOULOIS - 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE
Date de clôture : 30 septembre
Pour avis, le gérant
AL581230105

BOISFLEURY

Société par actions simplifiée
au capital de 264 000 euros
Siège social
5 RUE DE BREUGNON
BOISFLEURY, 58150 TRACY-SUR-LOIRE
691 880 207 RCS NEVERS-58000

Par décision en date du 8 septembre 2020, l'associé unique décide de ne pas renouveler le mandat de la société AARON GESTION, commissaire aux comptes titulaire.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.Pour avis, Le Président
AL581230109

SOYPLAST

Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 €
Siège social
Usine de la Bertine
58220 DONZY
321 894 958 R.C.S. Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2020 a décidé la poursuite de l'activité conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du C.Commerce et a nommé MMe Marie-Christine SOYEZ Le Chêne Brun 58440 La Celle sur Loire en qualité de présidente en remplacement de Mr Gérard SOYEZ.
AL581230115

FIDUCIAL SOFIRAL

HOLDING KREMER

SARL transformée en SAS
au capital de 420 000 €
Avenue du Paquebot France
58130 GUERIGNY
RCS NEVERS 829 422 799

Délibération du 12.03.2021: L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
La cession d'actions au profit des tiers doit être autorisée par la Société.
M. Sébastien KREMER et Mme Laurence LAGOUTTE, cogérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par un Président, à savoir Mme Laurence LAGOUTTE dt 11 Impasse de la Tuilerie 58130 GUERIGNY et un Directeur Général, à savoir : M. Sébastien KREMER, dt 5 Rue de la Mignarderie 58320 POUGUES LES EAUX
Pour avis
Le Président
AL581230124

GF 57

Société par Actions Simplifiée
au capital de 380 000 €
Siège social : 61, rue des Gravières
58320 POUGUES LES EAUX
812 836 724 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 15/12/2020 la modification suivante de mentions antérieurement publiées à compter du 01/01/2021 :
Commissaire aux Comptes Titulaire :
- ancienne mention : M. Jean-Michel REISKEIM
- nouvelle mention : R.G. CONSEILS sise à NEVERS (58) – 6, rue Hoche (393 036 199 RCS NEVERS)
Commissaire aux Comptes Suppléant :
- ancienne mention : La société GODARD BIZOUARD FERREIRA
- nouvelle mention : La société STERLING QUEST AUDIT – SQA sise à VERSAILLES (78) – 5, Place Alexandre 1er (503 065 633 RCS VERSAILLES)
AL581230129

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

Maître Sylvia JOUMIER
Notaire à
Lucenay-les-Aix (Nièvre)
2, route de Dornes

SCI SAINT-LOUIS

Société civile immobilière
1 Rue Saint-Louis 58600 Fourchambault
Au capital de 450 euros
Numéro SIREN : 440231132 RCS NEVERS

Transfert de siège social et Changement de Gérant
Aux termes d'un acte contenant cession de parts sociales reçu par Me Sylvia JOUMIER, notaire à LUCENAY LES AIX (58380) le 12 mars 2021 :
- il a été décidé de transférer le siège social au 85 route de Corcelles 58180 MARZY et ce, à compter du 12 mars 2021.
L'article IV des statuts a été modifié en conséquence.
- il a été pris acte de la nomination de Monsieur Pierre-Charles GRUNENWALD demeurant à BILLY CHEVANNES (58270), Le Bourg, en qualité de nouveau co-gérant, à compter du 12 mars 2021 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Claude HERARD, co-gérant démissionnaire. Madame Nadine GRUNENWALD demeure co-gérante.
L'article XV des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis.
AL581230131

A.M.V.I

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 500 € porté à 3 350 €
Siège social : 47 Bis, rue Henri Bouquillard
58000 NEVERS
839 374 196 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 16/02/2021 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :
Capital social à compter du 16/02/2021 :
- ancienne mention : 500 €
- nouvelle mention : 3 350 €
Gérance à compter du 01/03/2021 :
- ancienne mention : M. Simon FERREIRA
- nouvelle mention : M. Augustin FERREIRA dt à NEVERS (58) – 2, rue Creuse
AL581230136

➜ VENTE

Office Notarial
de Maîtres S. KREICHER
et S. SANDELLI
Notaires à Château-Chinon
(Nièvre)
2, place du Docteur Bondoux

VENTE

En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des parcelles boisées situées commune d'OUROUX-EN-MORVAN (58230), cadastrées Section AD numéros 144 et 157, d'une contenance totale 01 hectare 60 ares 60 centiares moyennant le prix de2.409,00 €uros. Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.Tout propriétaire d'une parcelle boisée contigüe aux biens vendus, dispose d'un délai de deux mois à compter de cette publication pour faire connaître par courrier recommandé adressé à Maître SANDELLI, notaire à CHATEAU-CHINON (58120), qu'il exercera son droit de préférence.Pour avis et mention.Me Stéphane SANDELLI, notaire
AL581230121

➜ CESSION

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Emmanuel CLERGET, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Office Notarial du Val Charitois » dont le siège est à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc, B.P 47, titulaire d'offices notariaux à LA CHARITE SUR LOIRE (Nièvre) et à SANCERGUES (Cher)**, le 5 mars 2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS1, le 15 mars 2021 dossier 2021 00010172 référence 5804P01 2021 N00133 a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée **PERLE**, Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à NEVERS (58000), 8 place Guy Coquille, identifiée au SIREN sous le numéro 843764002 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
A CEDE A :
Monsieur François Jean **GIRARD**, retraité, époux de Madame Françoise Marie Jeanne **REAUBOURG**, demeurant à VERSAILLES (78000) 18 Bis rue Henri de Régnier.
Né à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 3 mars 1942.
Madame Sophie Jeanne Catherine **GIRARD**, professeur, épouse de Monsieur Olivier, Paul, Sylvain **BUSQUET**, demeurant à VERSAILLES (78000) 18 Bis rue Henri de Régnier.
Née à VERSAILLES (78000), le 8 avril 1971.
Le fonds de commerce de service de débit de boissons alcoolisées et non alccolisées sis à NEVERS (58000), 8 place Guy Coquille, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NEVERS, sous le numéro 843764002.
Le **CESSIONNAIRE** a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature de l'acte.
moyennant le prix principal de TROIS MILLE CINQ CENTS EUROS (3.500,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour TROIS MILLE DEUX CENT VINGT EUROS (3.220,00 EUR),
- au matériel pour DEUX CENT QUATRE-VINGTS EUROS (280,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'adresse du Mandataire-Judiciaire SELARL JSA, bureau de NEVERS (58000), 14 avenue Marceau, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire
AL581230104

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 12 février 2021 à NEVERS, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS, le 1er mars 2021, sous les mentions Dossier 2021 00008064, référence 5804P01 2021 A 00180, la société PORTE DE PARIS, SARL au capital de 1 000 euros, dont le siège social est à NEVERS (58000) 18 Rue des Ardilliers, immatriculée sous le numéro 844 576 439 RCS NEVERS a cédé à la Société TIMMATT, SAS au capital de 5 000 Euros, dont le siège social est à NEVERS (58000) 3 Square de la Résistance, immatriculée sous le numéro 821 537 586 RCS NEVERS, un fonds de commerce de restauration rapide, sis et exploité à NEVERS (58000) 18 Rue des Ardilliers moyennant le prix de 85 000 euros. La date d'entrée en jouissance a été fixée au 12 février 2021. Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds vendu et pour la correspondance à la société HORACE & TISSOT sis à CHALON SUR SAONE (71100) 16 Boulevard de la République.Elles devront être faites au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.
AL581230107

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GFA DU PONTEAU

LE PONTEAU - RUE DES SOURCES
58320 POUGUES LES EAUX

Modification de la gérance
Par décision en date du 05 février 2017, Mme Maryse VEILLAT, épouse TARDIVON demeurant 8 rue de Morins à POUGUES LES EAUX (58320), associée unique, s'est désignée gérante du GFA DU PONTEAU suite au décès de M. Olivier VEILLAT survenu le 27 janvier 2017.
Pour avis, la gérance
AL581230093

LOUIS JOEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 13 600 euros
Siège social : CHASSAGNE
58230 MOUX-EN-MORVAN
520 950 858 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Anne CATOIS en qualité de gérant à compter de cette même date. Pour avis, La Gérance.
AL581230117

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

CABINET INFIRMIER DE LA MIRANDOLE

SCM au capital de 1.000 €
3 place des Promenades – 58500 CLAMECY
502 363 443 RCS NEVERS

Il résulte des décisions de l'assemblée générale mixte du 17 mars 2021 les modifications ci-après à publier.
Anciennes mentions
Mme Gisèle MOUSSOT dt Thurigny – 58210 SAINT GERMAIN DES BOIS
M. Sébastien CIUDAD dt 11 rue du 8 mai 1945 – 58210 VARZY
Nouvelle mention
M. Sébastien CIUDAD dt 11 rue du 8 mai 1945 – 58210 VARZY
Pour avis, la gérance,
AL581230120

NOMINATION DE CO-GÉRANT

EARL DE LA BEURRIERE
Société civile d'exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 10 671,43 euros
Siège social : La BEURRIERE
58470 MAGNY COURS
RCS NEVERS 399 828 417

L'AGE du 8 février 2021 a nommé Monsieur Emmanuel PACQUET, demeurant Les Saules 58470 MAGNY COURS en qualité de co-gérant da la société à compter du même jour. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis
AL581230127

SCI YAM

SARL au capital de 1 524,49 €
dont le siège social est au
4 rue des Renardats 58000 NEVERS
RCS NEVERS 412 183 352

Par décision de l'AGE du 30/10/2020, il a été décidé de nommer Mme Elsa YAMMINE demeurant 26 rue des Récollets 58000 NEVERS en qualité de co-gérant avec Mme Nelly BARDIN en remplacement de Mr Aimé YAMMINE à compter du 30/10/2020, révoqué à compter du même jour.
Modification au RCS de NEVERS.
AL581230130

➜ NON DISSOLUTION

SARL CHEZ LULU

SARL au capital social de 1000 Euros
Siège social
10 Quartier de la Gare
58460 CORVOL L'ORGUEILLEUX
SIREN 810 227 751 R.C.S. NEVERS

AVIS DE NON DISSOLUTION
Le 1er mars 2021, par AGE l'assemblée a décidé la continuation de la société malgré les pertes constatées.
Pour avis.
AL581230122

STYL'HABITAT

SAS au capital de 40 000 €
Siège
9 route de Paris
58640 VARENNES-VAUZELLES
338 657 604 RCS NEVERS

Le 30.09.2020, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
AL581229722

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AC ASSOCIES

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 3 200 euros
Siège social
Les Granges - 58140 ST MARTIN DU PUY
Siège de liquidation
Les Granges - 58140 ST MARTIN DU PUY
RCS NEVERS 812 384 493

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Angélique COLLARDEY de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur.
AL581229957

CONTROLE TECHNIQUE DU DONZIAIS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 €uros
Siège social : Le Belle Etoile
58220 DONZY
422 035 188 RCS NEVERS
Liquidateur : Madame Geneviève DEGENNE

Clôture de liquidation SARL TECHNIQUE DU DONZIAIS
Suivant délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2021, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis, le liquidateur.
AL581230057

AVIS DE DISSOLUTION

CUMA DE CHATILLON EN BAZOIS
N° Agrément : 32839
N° d'immatriculation au RCS de Nevers : 778 442 715 00034
Siège social : Chez Mr Denis Arlaud – Crangy – 58110 CHATILLON EN BAZOIS
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 04 Février 2021 à Chatillon en Bazois, il a été décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 04 Février 2021 et sa mise en liquidation amiable.
Ont été désignés liquidateurs :
M. Denis ARLAUD demeurant à Chatillon en Bazois,
M. Jean-Noël ROUCOU demeurant à Biches.
Lesquels disposent à cet effet des pouvoirs les plus étendus.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mr Denis ARLAUD – Crangy – 58110 CHATILLON EN BAZOIS siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis
Les liquidateurs
AL581230098

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAEC D'ANTHIEN en liquidation
Société Civile au Capital de 138 957,28 euros
Siège social : Le Bourg - 58800 ANTHIEN
RCS Nevers - 314 845 025

L'assemblée générale réunie le 15 février 2021, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 décembre 2019, déchargé MM. RATHEAU Pascal et RATHEAU Joël de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de la gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers. Pour avis, les liquidateurs.
AL581230102

SCI LES MIMOSAS

Société Civile Immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 18 rue Molière
58000 NEVERS
792 852 048 RCS NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPEE
L'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2021 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Monsieur David FOURNIER dt 18 rue Molière - 58000 NEVERS a été désigné liquidateur. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée à l'ancien siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur, D. FOURNIER
AL581230128

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 3 mars 2021, il a été constitué une EURL dénommée:
AMGM FOUJANET GREGORY
Objet social : Travaux de maçonnerie générale, isolation, plaque de plâtre et couverture
Siège social : 3 rue du Ruisseau 58220 CIEZ
Capital : 500 euros
Gérance : M Gregory FOUJANET demeurant 3 rue du Ruisseau, 58220 CIEZ
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
AL581230035

AVIS DE CONSTITUTION

MIMAZ
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 35, rue Saint-Jacques
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
En cours de formation

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COSNE COURS SUR LOIRE du 11/03/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MIMAZ
Siège social : 35, rue Saint-Jacques, 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Objet social : - Commerce de prêt à porter haut de gamme et moyenne gamme ;
- Achats et ventes d'accessoires de mode, de chaussures ;
- Décoration, librairie,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Amandine MAZE, demeurant 7, La Charmille 58310 ST AMAND EN PUISAYE
Madame Ulrike MICHELET, demeurant 25, rue Francis Bar 58400 LA CHARITE SUR LOIRE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS. Pour avis. La Gérance
AL581230080

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : SELARL LTCD. FORME : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgien-dentiste. SIEGE SOCIAL : 12 Place Chameane 58000 NEVERS. OBJET : exercice seul ou en commun de la profession de chirurgien-dentiste. DUREE : 99 années. CAPITAL : 1.000 euros. GERANCE : M. Thomas LAGRANGE demeurant 2 avenue Marceau 58000 NEVERS. IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS. Société inscrite au Tableau des Sociétés d'Exercice Libéral de Chirurgiens-Dentistes le 1er mars 2021.
AL581230096

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/03/21 à CHATILLON EN BAZOIS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU).
DENOMINATION : DETIC - LB.
SIEGE SOCIAL : Bernière - 58110 - CHATILLON EN BAZOIS.
OBJET : Assistance Maitrise d'½uvre et Conseil en ingénierie du bâtiment.
DUREE : 99 ans RCS de NEVERS.
CAPITAL : 1.000 euros.
PRESIDENCE : Monsieur Robert LE BIGOT demeurant à Bernière - 58110 - CHATILLON EN BAZOIS.
Pour avis et mention
La Présidence
AL581230097

FIDUCIAL

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seings privés en date à NEVERS du 15/03/2021 : constitution d'une SAS unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SUPTOPO
Siège : 301 Chemin des Chailloux 58450 NEUVY SUR LOIRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital: 2 000 €
Objet: Exercice de l'activité de topographe, projeteur au profit des entreprises, des collectivités des associations... à savoir et sans que cela soit limitatif (Etablissement de plans, de relevés topographiques, de dessins de projet de VRD ; Etude et travaux topographiques relatifs aux opérations de levés et d'implantation, au nivellement, au remembrement, à l'aménagement du territoire, au bâtiment et aux travaux publics; Contrôle de matériels de topographie et plus généralement toutes prestations se rattachant directement ou directement à cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Yann SUPPLICIAU, dt 301 Chemin des Chailloux 58450 NEUVY SUR LOIRE
La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
POUR AVIS
Le Président
AL581230099

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/03/2021 il a été constitué une **SCI** dénommée:
TERRE GÉNÉRATIONNELLE
Siège social: le moulin de remilly 58250 REMILLY
Capital: 123.800 €
Objet: La Société a pour objet :
• l'acquisition, l'administration et la gestion sous toutes leurs formes (location, ...) de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous biens et droits immobiliers, dont elle viendrait à être propriétaire ou qu'elle ferait construire ou rénover, dans le respect de la raison d'être de la Société ;
• généralement toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou autre pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société et ne porte pas atteinte à sa raison d'être ;
• éventuellement ou exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.
Gérant: Mme ROY Elodie 10 Quai Pierre Scize 69009 LYON
Co-Gérant: Mme BELTRAMELLI Romane 2 Ruelle du parc 89360 BUTTEAUX
Cession des parts sociales : Toute cession ou transfert de parts, à titre onéreux ou gratuit, doit être constaté par un acte notarié ou sous seing privé.
Pour être opposable à la Société, toute cession ou transfert de parts doit lui être signifié par exploit d'huissier ou être accepté par elle dans un acte notarié. Toute cession ou transfert de parts peut également être rendu opposable à la Société par transfert sur les registres de la Société, conformément à l'article 1865 du Code civil.
Pour être opposable aux tiers, la cession ou transfert de parts doit en outre faire l'objet d'une publication.
La publicité de la cession ou transfert de parts est accomplie par dépôt, en annexe au registre du commerce et des sociétés, de l'original de l'acte de cession s'il est sous seing privé ou d'une copie authentique de celui-ci s'il est notarié.
Pendant une durée de dix années à compter de l'immatriculation de la Société, le prix de toute cession de parts sociales est plafonné au montant de leur valeur nominale, que la cession soit réalisée au profit de tiers ou au profit d'un autre associé.
La cession ou le transfert de parts sociales entre associés est libre.
Ainsi, les parts sociales sont librement transmissibles entre ascendants et descendants qui sont tous déjà associés de la Société.
Conformément à l'article 1861 du code civil, les cessions ou transferts de parts entre deux époux simultanément associés de la Société doivent, pour être valables, résulter d'un acte notarié ou d'un acte sous seing privé ayant acquis date certaine autrement que par le décès du cédant.
La cession ou le transfert de parts sociales à un tiers à la Société ne peut être réalisée qu'avec un agrément accordé par décision extraordinaire de la collectivité des associés, donnée dans les conditions ci-dessous, y compris pour les cessions au profit de conjoints, ascendants ou descendants qui ne sont pas déjà associés de la Société :
Le projet de cession ou de transfert est notifié à la Société et à chacun des associés, accompagné de la demande d'agrément, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis

de réception.

Après consultation des autres associés dans les conditions prévues par les statuts, le ou un gérant notifie au cédant dans un délai de trois mois le refus ou l'accord d'agrément par la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

La décision d'agrément ou de refus d'agrément n'a pas à être motivée. En cas de refus, elle ne peut donner lieu à réclamation.

À défaut de notification du refus ou de l'acceptation de l'agrément dans le délai de trois mois à compter de la notification du projet de cession, l'agrément est réputé acquis au cessionnaire de bonne foi.

En cas de refus d'agrément, chaque associé peut se porter acquéreur des parts. Lorsque plusieurs associés expriment leur volonté d'acquérir, ils sont, sauf convention contraire, réputés acquéreurs à proportion du nombre de parts qu'ils détenaient antérieurement.

Si aucun associé ne se porte acquéreur, ou s'il existe un reliquat parce que les demandes reçues ne portent pas sur la totalité des parts, la Société peut faire acquérir les parts par un tiers agréé par décision extraordinaire de la collectivité des associés.

La Société peut également procéder au rachat des parts en vue de leur annulation.

Le ou les gérants ont pour mission de collecter les offres individuelles d'achat émanant des associés, puis, s'il y a lieu, de susciter l'offre de tiers ou de la Société.

Le ou les gérants notifient au cédant, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, le nom du ou des acquéreurs proposés, associés ou tiers, ou l'offre de rachat par la Société, ainsi que le prix offert.

En cas de contestation sur le prix, celui-ci est fixé, dans la limite du plafond indiqué au présent article (montant plafonné à la valeur nominale des parts cédées pendant dix ans à compter de l'immatriculation de la société), conformément à l'article 1843-4 du Code Civil, par un expert désigné, soit par les parties, soit, à défaut d'accord entre elles, par ordonnance du président du Tribunal statuant en la forme des référés et sans recours possible, le tout sans préjudice du droit du cédant de conserver ses parts.

Si aucune offre de rachat n'est faite au cédant dans un délai de six mois à compter de la date de la notification qu'il a faite à la Société, l'agrément à la cession est réputé acquis, à moins que les autres associés, n'aient décidé, dans le même délai, la dissolution de la Société, décision que le cédant peut rendre caduque s'il notifie à la Société, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sa renonciation au projet initial de cession dans le délai d'un mois à compter de la décision de dissolution.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL581230101

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 15 mars 2021, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MD AUTO 58 Capital : 3 000,00 euros. Siège : 2 route de st pierre, 58240 Livry. Objet : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Durée : 99 ans.Gérance : Mr Dyszkiewicz Matthieu demeurant 2 route de st pierre, 58240 Livry. Immatriculation au RCS de Nevers.

AL581230113

AVIS DE CONSTITUTION

A MONTAMBERT, le 08/03/2021, il a été constitué la société par actions simplifiée

DU DOMAINE DENIS au capital de 6000 euros, ayant son siège 2, Chemin du Domaine

Denis, 58250 MONTAMBERT

Objet : - l'exploitation de toutes installations de production d'énergie, notamment par voie de panneaux photovoltaïques, et la vente de l'énergie produite à toute autre entreprise produisant et fournissant de l'électricité dans le respect des dispositions légales notamment de monopole (actuellement à EDF) ;- la gestion et la propriété (acquisition,

cession) de tout patrimoine mobilier et immobilier,- l'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.- Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Président : Monsieur Louis TRICOT, demeurant Domaine Denis, 58250 MONTAMBERT Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires :

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clauses d'agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

AL581230116

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/03/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU

Dénomination : PG CONSULT

Capital social : 1500 Euros

Durée : 99 années à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social : - Le conseil en organisation, stratégie, gestion et développement commercial, étude de prix, process de fabrication ;

- Faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales.

Siège social : 5 rue des Moulins 58500 SURGY

Président : Monsieur Pascal Jean Nicolas GODINEAU demeurant 15 rue des Moulins 58500 SURGY, pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au R.C.S. de NEVERS.

AL581230126

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 11/03/2021 il a été constitué une SCI dénommée:

NK

Siège social: 7 rue des tanneries 58120 CHATEAU CHINON

Capital: 100 €

Objet: La propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble

Gérant: M. CHTOUROU Noureddine 7 Rue DES TANNERIES 58120 CHATEAU CHINON

Cession des parts sociales : La cession est libre entre associé, conjoint, ascendant ou descendant

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL581230132

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/03/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AU BON ENDROIT

Forme : EURL

Siège social : 16, rue de la Mairie 58140 Saint-Martin-du-Puy

Objet : tant en France qu'à l'étranger : L'acquisition sous toutes formes, la création, la prise à bail, la gestion et l'exploitation de tous fonds de commerce notamment de boulangerie, pâtisserie, restauration rapide, sandwicherie, traiteur, salon de thé, confiserie, glaces, boissons, vente à emporter, vente à consommer sur place.

Durée : 99 années

Capital social : 5.000 euros

Gérant : Greg SAMAMA, demeurant au 16, rue de la Mairie 58140 Saint-Martin-du-Puy

Immatriculation au RCS de NEVERS

AL581230134

YONNE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de SENS en date du 16/03/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la **SARL APC BOURGOGNE** 105, Rue des Mignottes 89000 Auxerre et Hôtel d'entreprise de l'Avallonnais ZA La Grande Corvée 89200 Avallon. RCS SENS 482946571.

AL891230199

Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 12/03/2021 prolongeant de deux ans la durée du le plan de redressement arrêté au profit de la **SAS FRANCE LOISIRS** 13 place Charles Lepère 89000 Auxerre (commerce de détail, édition), RCS PARIS 702.019.902.

AL891230180

DIVERS

SELARL PHARMACIE DES PONTS

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 12, rue des Ponts
89120 CHARNY OREE EN PUISAYE
R.C.S. SENS 488 534 694

AVIS DE PUBLICITE

L'assemblée générale ordinaire du 31 janvier 2020 a décidé de ne pas renouveler les mandats de commissaire aux comptes titulaire de la SAS AAAC MONTALBAN et de commissaire aux comptes suppléant de l'EIRL MARYSE BELLAGAMBA et de ne pas procéder à leur remplacement.

Mention sera faite au RCS : SENS.

Pour avis,

AL891229902

DÉMISSION

MAISON PIUZE

Société par actions simplifiée au capital de 536 280 euros Siège social : 25 rue Emile Zola - 89800 CHABLIS 511 887 168 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération du Comité de Direction en date du 4 janvier 2021, les membres ont pris acte de la démission de Mme Sylvie QUITTOT de ses fonctions de Directeur Général à compter du 1er janvier 2021 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis Le Président

AL891230176

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26/03/1996, Mme Denise Solange Lucette **THOUVIER**, veuve de M. Denis Maurice **GIRARD**, dt à ETAIS-LA-SAUVIN (89480) EHPAD St François, 8 rue Solférino, née à ARGENTEUIL (95100), le 21/09/1926, décédée à ETAISLA- SAUVIN (89480), le 19/12/2020.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, le 01/03/2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sébastien FOSSOYEUX, notaire susnommé, référence CRPCEN : 89018, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, lequel a été reçu par le tribunal judiciaire d'AUXERRE le 09/03/2021.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis,

Le Notaire

AL891230170

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 janvier 2009, Madame Yvette Germaine Victoria GEOFFROY, en son vivant Retraitée, veuve de Monsieur Laurent Gérard GODARD, , demeurant à AUXERRE (YONNE) (89000) 46 avenue Yver.

Née à MANDRES LA COTE (HAUTE MARNE) (52800), le 8 octobre 1926.

Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 6 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent VILLECOURT , Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre , le 4 février 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent VILLECOURT, notaire à AUXERRE 18-20 Boulevard du onze Novembre, référence CRPCEN : 89003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL891230173

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 juin 2016,

Madame Annette Marie Thérèse HELLIO, en son vivant retraitée, demeurant à VERMENTON (89270) 3 rue du Flottage.

Née à BRIOUZE (61220), le 21 novembre 1927.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à VERMENTON (89270) (FRANCE), le 11 janvier 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne), Place de l'Eglise, le 16 mars 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Marie ODIN, notaire à VERMENTON (89270) Place de l'Eglise, référence CRPCEN : 89027, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL891230181

Notaires

Laurent FRANCIN - Stéphanie FAIVRE FRANCIN & Elise LAROCHE SAUTEREL
Notaire Associés

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date à AUXERRE (89000) du 30/08/2011, déposé au rang des minutes de Maître Stéphanie FAIVRE FRANCIN, notaire associé à AUXERRE (89000), 10 bld Davout, suivant acte contenant procès-verbal d'ouverture de testament en date du 19/03/2021, Madame Micheline Henriette MAUPLOT, retraitée, demeurant à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89000), Résidence Le Village, place Georges Pompidou, née à ANNAY SUR SEREIN (89310), le 27 mars 1927, veuve de Monsieur Georges CHOTARD, décédée à SAINT GEORGES SUR BAULCHE (89000), le 1er février 2021, a institué un légataire universel.

Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TJ d'AUXERRE de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament.

Pour avis, le notaire.

AL891230212

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 mai 2020, Monsieur Alexandre Pierre Maximilien **MERCIER**, en son vivant sans profession, demeurant à VILLENEUVE-SUR-YONNE (89500) chemin les Renvers «La Haute Epine».

Né à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012), le 4 janvier 1970.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à SENS (89100) (FRANCE), le 23 août 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Véronique LE DANTEC , Notaire, titulaire d'un Office Notarial à SAINT-JULIEN-DU-SAULT, 12, Faubourg de la Croix , le 22 mars 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Véronique LE DANTEC, notaire à ST JULIEN DU SAULT (89330) 12 Faubourg de la Croix, référence CRPCEN : 89062, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL891230218

NOMINATION

SELARL PHARMACIE DES PONTS

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 12, rue des Ponts
89120 CHARNY OREE EN PUISAYE
R.C.S. SENS 488 534 694

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 janvier 2019 :

Monsieur MONTALBAN Joaquim, 7 bis rue Saint Exupéry 30100 ALES remplacé par SAS AAAC MONTALBAN, 7 bis Rue Saint Exupéry 30100 ALES, qui a accédé aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire.

EIRL MARYSE BELLAGAMBA 292, avenue Antoine Emile 30340 MEJANNES-LES-ALES a été nommée en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS : SENS.

Pour avis,

AL891229901

S.J.B.
Société d'Avocats

FINANCIERE MUNOS ET FILS

Avis

Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros - Siège social : 27 Rue de la Forêt - Le Village - 89300 LOOZE - 410 193 098 RCS SENS - Aux termes d'une décision unanime de la collectivité des associés en date du 9 octobre 2019 : - Monsieur Benjamin MUNOS, demeurant 40 Avenue Côte Saint Jacques – 89300 JOIGNY a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Sébastien MUNOS, démissionnaire. - Monsieur Sébastien MUNOS, demeurant 4 Bis Route de Joigny – 89300 CHAMVRES a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Benjamin MUNOS, démissionnaire.

AL891230172

AVA
Conseil - Contentieux
YONNE & AUBE

Avocats Vignet Associés
SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX
1 Place du Palais de Justice - 89000 AUXERRE
18 rue du Génaral Leclerc
89100 SENS
Tél. 03.86.52.60.00

ESPACE ET VOLUME

Société par actions simplifiée au capital de 140 000 euros Siège social : Route Nationale 6 89270 ARCY SUR CURE 424 237 535 RCS AUXERRE _ Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 19 mars 2021 : La Société BAM FINANCE, Société par actions simplifiée au capital de 98 000 euros, dont le siège social est rue du Quenou - ZI du Quenou, 89380 APPOIGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 512 137 589 RCS AUXERRE, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Frédéric PEDRINA, démissionnaire. Il a également été pris acte de la démission de Madame Véronique PEDRINA de ses fonctions de Directeur général et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Pour avis, le Président

AL891230211

TRANSFERT DE SIÈGE

MBRH

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Ancien siège social
4 Rue des Crayolots 89100 NAILLY
Nouveau siège social
4 bis rue des Pruneliers
89100 SAINT MARTIN DU TERTRE
810899278 RCS SENS

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01 février 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 Rue des Crayolots, 89100 NAILLY au 4 bis rue des Pruneliers 89100 SAINT MARTIN DU TERTRE à compter du 1er février 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS. Pour avis. La Gérance.

AL891230197

MODIFICATION DE CAPITAL

VITHOMAG

Société par actions simplifiée
au capital de 120.000 €
Siège social :
Parc Commercial de la Petite Ile
Rue des Entrepreneurs
89300 JOIGNY
482 836 376 R.C.S. Sens

Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte en date du 30 juin 2020, les Associés ont décidé une augmentation de capital de 330.000 Euros prélevée à due concurrence sur le compte des réserves facultatives après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et par élévation de la valeur nominale des 7.500 actions qui a été portée de 16 Euros à 60 Euros.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

Le Président

AL891230207

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne), CRPCEN 89027, le 3 mars 2021, a été effectué un aménagement de régime matrimonial entre :

M. Robert Julien Alexandre MELLET et Mme Lysiane Yvette DAUTANCOURT, son épouse, retraités demeurant ensemble à ASNIERES-SOUS-BOIS (89660) 3 rue Pont Bachelier

Nés :

M. à PARIS 10ème le 21 août 1933,

Mme à TROYES (10000) le 23 mars 1928.

Mariés à la mairie de PARIS 11ème le 27 décembre 1954 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, non modifié depuis,

Tous deux de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

CLAUSE DE PRECIPUT

Désignation

Dans un ensemble immobilier sis à LA SALLE (HAUTES-ALPES) 05240 Lieu-dit Champ Feraud, cadastré Section AC, numéro 380, « Champ Feraud », pour 10a 63ca:

Les lots numéros 2, 13 et 21

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion,

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

AL891230178

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, CRPCEN 89018 , le 11 mars 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

M. Alain Claude Emile DEBAILLEUL, retraité, et Mme Claudine Thérèse Julia MARCHANT, retraitée, son épouse, dt à SAINPUITS (89520) 9 rue de la Chapelle.

Monsieur est né à SAINT-LAURENT-BLANGY (62223) le 29 août 1958,

Madame est née à CHARENTON-LE-PONT (94220) le 11 décembre 1956.

Mariés à la mairie de MAISONS-ALFORT (94700) le 29 décembre 1979 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître François-Xavier ROGEZ, notaire à CHARENTON-LE-PONT (94220), le 6 décembre 1979.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL891230204

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Stéphane DROUET , Notaire, Membre de la Société Civile Professionnelle «Stéphane DROUET, Notaire» titulaire d'un Office Notarial à MIGENNES (Yonne) 75 Bis, Avenue Jean-Jaurès**, le 17 mars 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par Monsieur Maurice Michel **GALIARD**, Retraité, et Madame Jacqueline Monique **PAROT**, Retraitée, son épouse, demeurant ensemble à EPINEAU LES VOVES (89400) 14 Rue des Vergers.

Monsieur est né à MIGENNES (89400) le 25 mai 1942,

Madame est née à BRION (36110) le 18 novembre 1941.

Mariés à la mairie de MEREAU (18120) le 17 août 1963 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

AL891230210

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Emilie SABIAUX, notaire à AUXERRE, le 22 mars 2021 il résulte que Monsieur Patrice PIERRE né le 5 mai 1969 à Auxerre , et Madame Karine Simone Marie-Jeanne PIERRE née GUIDEZ, née le 19 juillet 1971, à AUXERRE son épouse, demeurant ensemble SEIGNELAY, 37 Rue Gatelot, mariés à la mairie de SEIGNELAY, le 12 juillet 1997 sous le régime de la communté de bien reduite aux acquêts ont adopté pour l'avenir le régime de séparations des biens pure et simple tel qu'il est établi par l'article 1536 du code civil.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Emilie SABIAUX, notaire à AUXERRE (89000), 11 Rue des Hospitaliers.

AL891230216

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques sur surenchère, **le Mardi 11 mai 2021 à 11 H 00**

au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON à ROUSSON (89)

6 chemin des Caves

De type préfabriqué, couverte en fibrociment, comprenant : entrée, arrière-cuisine, salle à manger, bureau, 2 chambres, salle d'eau, w.-c., rangement, **Garage-atelier** non attenant. **Terrain** attenant **et 2 parcelles** non attenantes (en face de la maison). Cadastrée Section ZH, lieudit « Les Caves », numéros 3, 4, 101, 102, 104 et 105. **Soit un total de 46 ares 25 centiares – OCCUPÉE**

MISE A PRIX : 18.700 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD**, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 81 35**

AUCUNE VISITE NE SERA ORGANISEE

AL891230153

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE ASMO

SCI au capital de 100 €
Siège social : 59 Avenue Jean Jaurès
89400 MIGENNES
789803483 RCS de SENS

Par AGO du 08/03/2021, il a été décidé à compter de ce même jour :

- « Le capital social de la société est fixé à la somme de 100 euros (cent euros). 1° MAILLARD Virgine 99 parts sociales. 2° BEN M'BAREK Ali 1 part sociale.

- la modification de la dénomination de la Société Civile Immobilière ASMO, elle prend la dénomination suivante Société Civile Immobilière ASMOAD,

Mention au RCS de SENS

AL891230158

SCEA GIRAUDON

Société civile au capital de 657 000,00 €, Siège social : 26 rue du Ruisseau – 89530 CHITRY, 491 964 631 RCS AUXERRE. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2021, la collectivité des associés a décidé d'ajouter à l'objet social de la société, à titre accessoire, l'activité de production d'électricité d'origine photovoltaïque. Pour avis, la Gérance

AL891230168

Les JURISTES ASSOCIÉS de l'OUEST

Société d'Avocats
6 rue du Louis d'Or - CS 50825
35108 RENNES CEDEX 3

AVIS DE MODIFICATION

MADIGU

Société civile au capital de 2 000 euros

Ancien Siège social : 13, rue du Sergent Perrier - 77300 FONTAINEBLEAU

Nouveau Siège Social : 1, rue Guillaume des Barres – 89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD

485 385 819 RCS MELUN

Aux termes d'une délibération en date du 1er mars 2021, les Associés ont décidé à l'unanimité de :

transférer le siège social du 13, rue du Sergent Perrier, 77300 FONTAINEBLEAU au 1, rue Guillaume des Barres, 89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD à compter du 1er mars 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 485 385 819 RCS MELUN fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

Nommer Nelson HURUGUEN, demeurant à LAGNY-SUR-MARNE (77400), 26 rue Saint-Paul, en qualité de gérant en remplacement de Éric AMISSE et Martine AMISSE, démissionnaires.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression des noms de Eric AMISSE et Martine AMISSE.

Pour avis

La Gérance

AL891230174

BBI

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège Social
Avenue de la Marne Centre Commercial
des Champs Plaisants
89100 Sens
RCS SENS 818 729 873

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 15 Mars 2021, l'assemblée générale extraordinaire a pris acte :

- de la démission du Président Monsieur BOUKHCHIM Rached et a décidé de nommer Monsieur IMAKHLAF HAMIMI demeurant 38 Boulevard Jean Jacques Rousseau – 92230 Gennevilliers, Président de la société

- par la nomination à la fonction de Président de Monsieur IMAKHLAF HAMIMI, celle-ci met fin à ses fonctions de directeur général, et que personne ne reprend la fonction de directeur général.

- de la modification en conséquence de l'article 36 des statuts.

En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de SENS.

La Présidence

AL891230182

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

DIVINE

SAS au capital de 192.500 €
Siège social
5 Rue Louis Armand, 89400 MIGENNES
429809304 RCS Sens

Commissaire aux comptes

Aux termes d'une décision du 31/12/2019, l'associé unique a pris acte de la fin de mandat de commissaire aux comptes, à compter du 31/12/2019, - AEG FINANCES - AUDIT. EXPERTISE.GESTION (titulaire partant) - INNSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE - IGEC (suppléant partant) Et a décidé de ne pas le renouveler, ni le remplacer. Mention sera portée au RCS Sens.

AL891230187

EARLDES FOURNEAUX

Société civile au capital de 15 854,70 €
Siège social
5 rue de la Vallée
89 500 EGRISELLE LE BOCAGE
419 409 115 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2021 a décidé d'ajouter à l'objet de la société, à titre secondaire, la production et la commercialisation d'énergie solaire photovoltaïque issue d'installations fixées ou intégrées à ses bâtiments.

Pour avis, la gérance.

AL891230193

YONNE ÉQUIPEMENT

Modification des organes de direction

Dénomination : Yonne Équipement.

Forme : SA.

Capital social : 3434253 euros.

Siège social : Les Plaines de l'Yonne, 89000 Auxerre.

402196224 RCS d'Auxerre.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 14 octobre 2020, à compter du 18 mars 2021, le conseil d'administration a pris acte de la modification d'administrateur :

- Monsieur Lionel MION, demeurant 6 Impasse Carillon, 89230 Villeneuve St Salves en remplacement de Monsieur Didier MICHEL

- Monsieur Mani CAMBEFORT, demeurant 2 Boulevard Davout, 89000 Auxerre en remplacement de Madame Béatrice MOGENOT

- Monsieur François CHABOLLE, demeurant 18 rue de la petite jsutice, 89150 Vallery en remplacement de Monsieur Henri de RAINCOURT

- Monsieur Christian DESCHAMPS, demeurant 5 rue de la Vallée, 89500 Egriselles le Bocage en remplacement de Madame Brigitte BRETONNIERE

- Monsieur Henri DE RAINCOURT, demeurant 34 rue de la République, 89150 St Valerien en remplacement de Monsieur Michel PISANI

Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL891230195

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

FUNERAIRES DE L'YONNE

Continuation de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social - Suppression du nom commercial - Société réduite à un associé

Dénomination : FUNERAIRES DE L'YONNE. Forme : SASU. Capital social : 5000 euros. Siège social : 51 Avenue CHARLES DE GAULLE, 89300 JOIGNY. 813791050 RCS de Sens. Par décisions du 28/02/2021, l'associé unique a : - décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société; - décidé de supprimer tout nom commercial, et a modifié l'article 2 des statuts de la société en conséquence, - pris acte que la société a été réduite à un unique associé depuis ue cession d'actions du 09/12/2016, et a modifié l'article 1 des statuts de la société en conséquence. Pour avis

AL891230209

PREAUX MEDICAL

Société par actions simplifiée
au capital de 3.624.325 €
Siège social :
12 voie des Préaux
89310 NITRY
840 692 842 R.C.S. Auxerre

Aux termes du PV de l'AGM en date du 22/12/2020, il a été décidé de mettre fin au mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Régis NAULIN. Il a été constaté une réduction de capital motivée par les pertes de 1.232.270,50 euros, portant le capital à 2.392.054,50 euros. Il a été pris acte de la fin automatique du mandat des membres du Directoire, M. Thierry WEIL et Mme Isabelle BLANC.

Aux termes des décisions du Président en date du 11/01/2021, il a été constaté une augmentation de capital de 1.684.948,98 euros par émission d'actions nouvelles, portant le capital à 4.077.003,48 euros.

Aux termes des décisions du Président en date du 15/01/2021, il a été constaté une augmentation de capital de 58.999,38 euros par émission d'actions nouvelles, portant le capital à 4.136.002,86 euros. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de Auxerre.

AL891230215

FUSION

MILLON PÉPINIÈRES

Société à responsabilité limitée au capital de 15 450 €, Siège social : 12 bis rue du Puits Noblot – 89600 CHÉU, 441 038 346 RCS AUXERRE. Avis d'augmentation de capital. 1° Aux termes d'un projet de fusion établi par acte sous seings privés en date du 1er décembre 2020, entre la société dénommée PÉPINIÈRES DE CLAIREAU, société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €, immatriculée au RCS sous le numéro 383 792 793 RCS ORLÉANS, dont le siège social est à SULLY LA CHAPELLE (Loiret - 45450), Claireau, et la société dénommée MILLON PÉPINIÈRES, société à responsabilité limitée au capital de 15 450 €, immatriculée au RCS sous le numéro 441 038 346 RCS AUXERRE, dont le siège social est à CHÉU (Yonne - 89600), 12 bis rue du Puits Noblot, sont transférés à la société dénommée MILLON PÉPINIÈRES, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine de la société dénommée PÉPINIÈRES DE CLAIREAU, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité du patrimoine de la société dénommée PÉPINIÈRES DE CLAIREAU devant être dévolue à la société dénommée MILLON PÉPINIÈRES dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion. Par décision en date du 1er mars 2021, les associés de la société dénommée PÉPINIÈRES DE CLAIREAU réunis en assemblée générale ont approuvé dans toutes ses stipulations le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine de la société dénommée PÉPINIÈRES DE CLAIREAU à la société dénommée MILLON PÉPINIÈRES. Par décision en date du 1er mars 2021, les associés de la société dénommée MILLON PÉPINIÈRES réunis en assemblée générale ont approuvé dans toutes ses stipulations le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine de la société dénommée PÉPINIÈRES DE CLAIREAU à la société dénommée MILLON PÉPINIÈRES. Sur la base des comptes sociaux au 30 juin 2020 de la société dénommée PÉPINIÈRES DE CLAIREAU, la totalité de son actif est évalué à 825 439,56 €, et la totalité de son passif est évalué à 753 318,25 €, le montant total de l'actif net transmis par la société dénommée PÉPINIÈRES DE CLAIREAU à la société dénommée MILLON PÉPINIÈRES s'élevant en conséquence à 72 121,31 €. En rémunération de cet apport-fusion, la société dénommée MILLON PÉPINIÈRES a augmenté son capital social d'un montant de 2 625 € pour le porter de 15 450 € à 18 075 euros. La prime de fusion s'élève à 69 496,31 €. La fusion a pris effet, d'un point de vue juridique, le 1er mars 2021. La fusion a pris effet rétroactivement, d'un point de vue comptable et fiscal, le 1er juillet 2020. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société dénommée PÉPINIÈRES DE CLAIREAU depuis la date du 1er juillet 2020 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, sont prises en charge par la société dénommée MILLON PÉPINIÈRES. 2° L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence : Article 7 - Capital Ancienne mention : 15 450 €. Nouvelle mention : 18 075 €. 3° L'objet de la société a été complété et est désormais : À titre principal, la production de plants. À titre secondaire, le commerce de plants forestiers, de plants d'ornement et de toutes fournitures s'y rattachant. À titre accessoire, la location de matériels, la prestation de travaux sylvicoles, la création et l'entretien d'espaces verts. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à tout objet similaire ou connexe. Les inscriptions modificatives seront effectuées au RCS d'AUXERRE (Yonne). Pour avis, La gérance.

AL891230167

VENTE

Etude de Maîtres
Caroline BRISSON
et Vincent VILLECOURT,
Notaires associés à AUXERRE
(Yonne), 18-20 Boulevard du 11
Novembre

VENTE

Suivant acte reçu par Maître VILLECOURT Vincent, Notaire à AUXERRE, 18-20 Boulevard

du 11 Novembre, le 11 Mars 2021, a été reçu un acte contenant notoriété acquisitive

Aux termes dudit acte, le requérant ci-après dénommé a été reconnu possesseur du bien

suivant :

Un local poubelle sis à JUSSY (89290), 10 Rue du Four cadastré section AB n°399.

Requérant Monsieur Yoann Claude David QUIRIE-LAURIN, logisticien, époux de Madame

Amélie DOUDEAU, demeurant à ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE (89290) 11 rue de Tourbenay la

cour barrée.

Né à AUXERRE (89000) le 8 novembre 1983.

Toute opposition au présent acte devra être formée auprès de l'office du notaire

susmentionné dans un délai d'UN MOIS à compter de la publication des présentes.

Pour avis

Le notaire.

AL891230140

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, le 3 mars 2021,

enregistré au SDE Auxerre le 15 mars 2021 – dossier 2021 00008991 – 8904P01 2021 N 00255.

A été cédé par la société dénommée GLAVYS, société par actions simplifiée, dont le siège est à Villeblevin (89340), 16 rue Régnier, identifiée au SIREN sous le numéro 839.565.694 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

A la société dénommée SAS ATLAS, société par actions simplifiée, ayant son siège social à Pont sur Yonne (Yonne) 4 rue du Pont, identifiée au SIREN sous le numéro 891.185.050 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Le fonds de commerce de CAFE-BAR-RESTAURANT exploité à Pont-sur-Yonne (89140) 4 rue du Pont, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE CODE BAR – RCS Sens 839.565.694.

Moyennant le prix de 25.000,00 EUR, dont 22.400,00 EUR pour éléments incorporels et 2.600,00 EUR pour le matériel.

Chiffres d'affaires et les résultats d'exploitation des trois derniers exercices :

- pour l'exercice du 15 mai 2018 au 31 mars 2019 :

. chiffre d'affaire de 58.416,00 EUR HT

. résultat net comptable de 4.409,00 EUR.

- pour l'exercice du 1er avril 2019 au 31 mars 2020 :

. chiffre d'affaire de 58.283,00 EUR HT

. résultat net comptable de 731,00 EUR.

- Et pour la partie d'exercice accomplie à ce jour, arrêté au 28/02/2021 :

. chiffre d'affaire de 11.302,00 EUR HT

. résultat net comptable non déterminé.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens - 28 avenue Pompidou – 89100 Sens, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

AL891230177

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

LE RING

SARL au capital de 6000 €
Siège social
59 Avenue Jean Mermoz, 89000 AUXERRE
840368187 RCS Auxerre

Gérant

Aux termes de l'AGE du 18/01/2021, les associés ont nommé en qualité de gérant à compter du 01/01/2021, - M. Dimitry ROY, demeurant 41 ter rue des Gauzys, 89400 CHENY en remplacement de M. Romain TERNAND GALLACHER Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL891230191

SAINT SAULGE DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 26 000,00 euros
Siège social : Route de Premery
58330 ST SAULGE
348 537 135 RCS NEVERS

Avis de changement de gérance

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février 2021, la collectivité des associés a pris les décisions suivantes :

- Acter les démissions de Monsieur David JOACHIM et de Madame Murielle JOACHIM de leurs fonctions de gérant à compter du 28 février 2021, et nommer à leur remplacement Monsieur Vincent PICQ en qualité de nouveau gérant à compter de cette même date, pour une durée indéterminée.

L'article 27 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis

La Gérance

AL891230198

EARL LES MONTANTS

EARL au capital de 230 000 €
Siège social
50 la Ruelle – Puits de Bon
89310 NOYERS
844 404 434 RCS AUXERRE

L'assemblée générale du 1er mars 2021 a nommé Mme Stéphanie TWAROWSKI épouse PIFFOUX, demeurant à NOYERS (Yonne), Puits de Bon, 50 la Ruelle, aux fonctions de gérant. Pour avis, la gérance.

AL891230200

SCI LES ENFANTS DE L'OCRERIE

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décision collective du 31.1.2021 les associés de la SCI LES ENFANTS DE L'OCRERIE, capital : 183.240€, siège social : AUXERRE (89000) 32 rue des Champoulains, 504 019 837 RCS AUXERRE ont pris acte des démissions de MM. Luc MICHEL et Léo THERON de leurs fonctions de gérants, ont mis fin au mandat de gérant de Mme Julie MICHEL et ont nommé deux nouveaux gérants. GERANTS : Anciennes mentions publiées : Mme Julie MICHEL, 5 pl. Laurent Bard 89000 AUXERRE, M. Luc MICHEL, 6 rue V. Martin 89000 AUXERRE, M. Léo THERON, 30 rue des Champoulains 89000 AUXERRE. Nouvelles mentions : MM. Didier et Victor MICHEL - 10, rue Sous Murs 89000 AUXERRE.

AL891230206

GÉRANT

Dénomination : SCI 2 rue Haute Perrière.

Forme : SCI.

Capital social : 106744,80 euros.

Siège social : 2 rue Haute Perrière, 89000 Auxerre.

384067351 RCS d'Auxerre.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 13 mars 2021, à compter du 13 mars 2021, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

- Monsieur Frédérik AUTISSIER, demeurant 17 rue des Orgues, 89000 Auxerre en remplacement de Philippe AUTISSIER

- Madame Carolle POMMES, demeurant 3 avenue du Coustou, 31650 St Orens de Gameville en remplacement de Philippe AUTISSIER

Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL891230217

POURSUITE D'ACTIVITÉ

LES JARDINS D'AUXERRE

Aux termes de ses décisions en date du 28 janvier 2021, l'associée unique de la société LES JARDINS D'AUXERRE, SARL au capital de 200.000 €, ayant son siège social à PERRIGNY (89000), 10 route des Terres et Vignes – ZA Les Bréandes, 487 602 799 RCS AUXERRE, statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé la poursuite de l'exploitation sociale.

Pour avis,

Le gérant

AL891230164

NON DISSOLUTION

MAS AMOR

SAS au capital de 5 000 euros
Siège social : 27 Rue du Plat d'Etain,
89100 SENS
842 583 908 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 19/10/2020, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS-Le Président

AL891230159

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DESCHAMPS

SCI au capital de 200€
Siège social : 10 Les Bourassiers
89330 PIFFONDS
495 334 526 R.C.S. SENS

Le 12/03/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé M. Michel DESCHAMPS demeurant 12 RUE D'HEURTEBISE 89500 MARSANGY, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé le siège de la liquidation au siège social.

AL891229994

SCI DESCHAMPS

SCI en liquidation amiable
au capital de 200 €
Siège social : 10 Les Bourassiers
89330 PIFFONDS
495 334 526 R.C.S. SENS

Le 12/03/2021 - 17 h, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Michel DESCHAMPS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL891229995

SCI DE LA HAIE PUTOT

S.C.I. au Capital de 12 195,92 Euros
Société en liquidation
Route de Troyes
89600 SAINT FLORENTIN
RCS AUXERRE D 380 164 475 (90 D 260)

Suivant décision collective des associés en date du 20 mars 2021, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Madame Françoise GOURMAND, demeurant 16 avenue Foch 89000 AUXERRE et déchargé cette dernière de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Mention sera faite au RCS : Auxerre.

Pour avis

AL891230059

SCI MAGIC (SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION)

Société Civile Immobilière
Au capital de 91.469,41 euros
Siège social : 20 Rue d'Orbigny – CHAMPIEN
89200 PONTAUBERT
RCS AUXERRE – SIREN 421 944 596

L'AGE du 8.3.2021, à la diligence du liquidateur, Mme Virginie DESAINT, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme DESAINT de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion, et prononcé la clôture de la liquidation à compter du jour de l'assemblée. Les opérations de liquidation ont fait ressortir un boni de liquidation, réparti par moitié entre les 2 associés, savoir M. Patrick DESAINT et Mme Virginie DESAINT.

Les comptes du liquidateur seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. .

Pour avis et mention

Le liquidateur.

AL891230160

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : TOUCY IMMO.

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 21 Rue DE L'EUROPE, 89100 MAILLOT.

524899739 RCS de Sens.

Aux termes de l'AGE en date du 31 janvier 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 janvier 2021. Monsieur Michel BEAU, demeurant 21 Rue DE L'EUROPE 89100 MAILLOT a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

Le liquidateur.

AL891230165

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : TOUCY IMMO.

Forme : SCI société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 21 Rue DE L'EUROPE, 89100 MAILLOT.

524899739 RCS de Sens.

Aux termes de l'AGE en date du 31 janvier 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Michel BEAU demeurant 21 Rue DE L'EUROPE, 89100 MAILLOT et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du SENS.

Le liquidateur.

AL891230162

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL SAINT EDME Société à responsabilité limitée en cours de liquidation Au capital de 10 000,00 euros Siège social et siège de liquidation : Chemin de Saint-Edme - 89230 VENOUSE 843 968 777 RCS AUXERRE Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2020, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE. Le liquidateur.

AL891230166

EARL 3L

EARL au capital de 7 622,45 €
Siège social
Les Courants - Prunoy
89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE
350 325 817 RCS SENS

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 1er décembre 2020, la dissolution anticipée de la société a été décidée et il a été mis fin aux fonctions du gérant, à compter de cette date. Mme Muriel LHERMITTE, demeurant à CHARNY ORÉE DE PUISAYE (89120), Prunoy, Les Courants, a été nommé aux fonctions de liquidateur. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social : Les Courants - Prunoy - 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100). Pour avis, le liquidateur.

AL891230194

CAJEMAR

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social
45 Rue de la Gare, 89570 NEUVY SAUTOUR
481715985 RCS AUXERRE

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 10 mars 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Marie TRITTO, demeurant 45 Rue de la Gare 89570 NEUVY SAUTOUR, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

AL891230208

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SARL à associé unique ayant les caractéristiques suivantes : dénomination : MAILLARD Capital : 10000€ Siège social : 35 rue Henri Sannejouant 89420 Guillon-Terre-Plaine Objet: entretien et aménagement d'espaces verts Durée : 99 ans. Gérant : M. Adrian Maillard demeurant 35 rue Henri Sannejouant 89420 Guillon-Terre-Plaine RCS Auxerre

AL891230106

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10/03/2021, il a été constitué une SAS :

Dénomination :

SAS ART DECO BAT

Siège social : 10 rue des Pierris, 89100 PERON

Capital : 3 000 €

Objet : agencement, aménagement intérieur et extérieur, maçonnerie, peinture, pose de revêtement, rénovation, ainsi que toutes les activités connexes complémentaires à cet objet

Président : ZARROUG NEJIB, 10 rue des Pierris, 89100 PERON

Durée : 99 ans

Chaque action donne droit à une voix

Cession d'action : libre

Immatriculation au RCS d'AUXERRE.

AL891230157

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MARTIN DU TERTRE du 31/07/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée - Dénomination : SNBTP - Siège : 4 Bis Rue des Prunelliers, 89100 ST MARTIN DU TERTRE - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - Capital : 500 euros - Objet : - La prise de tous intérêts et de toutes participations par tous moyens, apports, souscription, achats d'actions, d'obligations et tous droits sociaux dans toutes sociétés et toutes entreprises en pleine propriété ou en usufruit - La gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations- Les prestations de services d'ordre financier et administratif, techniques, de contrôle de gestion, politique, commerciale, comptable, études et conseils à ses filiales et à toutes entreprises - La gestion de son patrimoine - Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M.Mohamed BOURFISS, demeurant 4 Rue des Crayolots - 89100 NAILLY - Directeur général : M. Rachid HAMZAOUI, demeurant 6 Rue Racine - 89100 SENS - La Société sera immatriculée au RCS de SENS. POUR AVIS - Le Président

AL891230161

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/01/2021, il a été constitué une SASU dénommée : PEPINO INTERMEDIA Siège social : 1 RUE ETIENNE SOUET, LES PICHONS, LES PICHONS, 89500 CHAUMOT Capital : 300€ Objet : Activités des agences de publicité et d'une manière générale, toute opération de toute nature s'y rattachant directement ou indirectement. Président : M. FREDERIC CRISTANTE, 1 RUE ETIENNE SOUET, LES PICHONS, 89500 CHAUMOT. Directeur Général : M. JULIEN COLAUTTI, 88 AVENUE MAGELLAN, 94000 CRÉTEIL. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL891230171

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE (Yonne) du 17 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : KRONOSPAN ENERGY SAS. Siège : Bois de la Duchesse - RN 77, 89000 AUXERRE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 50 000 euros Objet : Production d'énergie à base de bois recyclé et vente d'énergie à des tiers. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Président : Monsieur Ignace GORUS, demeurant Eekhofstraat 10, 8902 HOLLEBEKE (Belgique). Directeur général : Monsieur Adrian BACILA, demeurant 6 Rue Mozart – 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE. Commissaire aux Comptes titulaire : Société MAZARS dont le siège social est 131 Boulevard Bataille de Stalingrad – 69100 VILLEURBANNE. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL891230179

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 17/03/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HGE

Capital : 250 000 €, divisé en 2 500 actions de 100 €.

Siège social : 208, rue des Déportés de la Résistance 89100 SENS

Objet : Prise de participation dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou de services ; fourniture de toutes prestations de services aux entreprises ou aux particuliers dans tous domaines.

Durée : 99 ans.

Président : M. Eric GUEDON demeurant à SENS (89100), 208 rue des Déportés de la Résistance.

Cession d'actions : Libre entre associés. Agrément dans les autres cas.

Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.

La société sera immatriculée au RCS Sens.

AL891230186

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26 février 2021 à DISSANGIS (89440), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile d'exploitation agricole Dénomination sociale : DOMAINE PIERRE BARBIER Siège social : 4 Route d'Amorant – 89440 DISSANGIS Objet social : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités ; La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation ; Et plus spécialement la plantation et la culture de vignobles, la production de raisin, la vinification, l'élevage, le conditionnement et la vente, conformément aux usages agricoles, du vin produit sur l'exploitation. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés, Capital social : 2.000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire, Gérance : M. Laurent RIOTTE, demeurant 4 Route d'Amorant – 89440 DISSANGIS, Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE. Pour avis, La Gérance.

AL891230188

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/02/2021 à SENS (89), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SASU

DENOMINATION : RT FIBRE

CAPITAL : 1 000 €

SIEGE SOCIAL : 17, rue de Sancey Bâtiment Euripole, ZI des Vauguillettes à SENS (89100)

OBJET : Déploiement de réseaux télécom, pose, tirage et raccordement de câbles en aérien, en souterrain, en façade et en intérieur et, d'une manière générale, tout ce qui peut se rattacher directement ou indirectement à ces activités.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT DE LA SOCIETE : Mr Ismaïl KOC domicilié à SENS (89100), Appartement 134, 12, rue Molière.

IMMATRICULATION : au RCS de SENS

AL891230190

SARL JEAN BAPTISTE GERMAIN

au capital de 5 000 euros
Siège social
17 Rue des Maraichers VAUDONJON
89660 MONTILLOT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAUDONJON du 18 Mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL Jean Baptiste GERMAIN

Siège social : 17 Rue des Maraichers VAUDONJON, 89660 MONTILLOT

Objet social : Maçonnerie générale, carrelage.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : M. Jean-Baptiste GERMAIN, 17 Rue des Maraichers VAUDONJON 89660 MONTILLOT.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

Pour avis

La Gérance

AL891230196

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Dénomination : SCI TMT

Siège social : 18 rue des Bons Amis 89100 SAINT MARTIN DU TERTRE

Objet :

- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens et immeubles,
- l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourra devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport, pour les avoir édifiés ou autrement,
- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration ou d'installation nouvelles, conformément à leur destination,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1 000 euros

Gérance :

Monsieur Sébastien MILACHON, demeurant 35 Grande Rue à GRON (89100)

Cession de parts :

Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés, à l'exception des cessions entre associés.

Immatriculation : au RCS de SENS

Pour avis

AL891230201

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHABLIS (Yonne) du 19 mars 2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : IR INVEST

Siège : 9 Rue de Chichée 89800 CHABLIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : La prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales. Les prestations de services dans les domaines du secrétariat, de la gestion, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie, du développement commercial et marketing.

Les activités de formation, de conseil, d'organisation de colloques et conférences.

L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation,

la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Présidente : Madame Isabelle RAVENEAU-VALLADE, demeurant 11 Rue Emile Zola, 89800 CHABLIS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

POUR AVIS, la Présidente

AL891230202

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHABLIS (Yonne) du 19 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MR Estate

Siège : 9 Rue de Chichée 89800 CHABLIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : La prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales.

Les prestations de services dans les domaines du secrétariat, de la gestion, de l'informatique, du conseil technique, de l'ingénierie, du développement commercial et marketing.

Les activités de formation, de conseil, d'organisation de colloques et conférences.

L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation,

la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Présidente : Monsieur Maxime RAVENEAU, demeurant 11 Rue de Chichée, 89800 CHABLIS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

POUR AVIS, le Président

AL891230203

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître MILLARD Julien, Notaire à SAINT FLORENTIN(89600), 26 Rue Dilo, le 12/03/2021 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :Dénomination : CN FACTORY Forme : Société par Actions Simplifiée Objet : Mécanique industrielle - Vente à distance sur catalogue spécialisé -Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses Siège social : VENIZY (89210), 2 bis rue des Roches La chauffonnerie. Durée : 99 années Capital social : CENT CINQ MILLE EUROS (105.000,00 EUR)Apports en numéraire : CENT CINQ MILLE EUROS (105.000,00 EUR)Président : M. Henri DAM, demeurant à VENIZY (89210) 14 rue des Roches La Tuilerie Absence de commissaire aux comptes. Exercice social : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.Cessions d'actions : les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, seules les cessions entre eux pourront intervenir librement. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité des deux tiers des voix.Immatriculation au RCS de SENS.

Pour avis Le notaire

AL891230205

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 11 mars 2021, à AUXERRE. Dénomination : AC RESTAURATION. Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée. Siège social : 1 rue Mozart, 89400 Bonnard. Objet : Sandwicherie, pizza, vente à emporter, sur place, bar, brasserie, salon de thé, et tous produits de restauration. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 20000 euros Gérant : Monsieur Laurent HIMEUR, demeurant 1 rue Mozart, 89400 Bonnard La société sera immatriculée au RCS SENS.

Pour avis.

Le gérant

AL891230213

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/02/2021, il a été constitué une SASU dénommée : AVSI Siège social : 3 lieu-dit la Grande Bajoire, 89150 SAVIGNY-SUR-CLAIRIS Capital : 1.000€ Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et dans tous les pays : Toutes transactions sur immeubles et fonds de commerce, achat, vente, location commissions d' administration se rattachant à l'objet, le conseil, la prescription et l'assistance opérationnelle aux entreprises dans le domaine de l'immobilier, la mise enrelation et la prescription avec des prestataires. Président : M. Eliot REINGEWIRTZ, 3 lieu-dit la Grande Bajoire, 89150 SAVIGNY-SUR-CLAIRIS. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL891230214

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives


bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- pour 1 an 52 €
- pour 2 ans 104 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN ACCÈS ILLIMITÉ

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- Bovins viande
- Grandes cultures
- Lait élevage
- Porcs
- Vigne
- Volailles
- Fruits & légumes
- Pâtre
- Chèvre

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

- Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
- Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
- Je règle € par carte bancaire N° __/__/__/__ date d'expiration: __/__

SIGNATURE